



RÉPUBLIQUE TUNISIENNE
MESRS

Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique



Université de Tunis



Ecole Supérieure des Sciences Economiques et Commerciales de Tunis - ESSECT

GUIDE DE SELECTION DES ETUDIANTS DE MASTERS

Plan de présentation

Section 1 : Procédures de sélection : Recommandations à respecter

Section 2 : Calcul du score de présélection

Section 3 : Capacités d'accueil des masters

Annexe 1 : Licences éligibles pour accéder aux Masters de recherche et professionnels

Annexe 2 : Liste des matières fondamentales suivies en Licence

Année universitaire : 2020 - 2021

Section 1. Procédures de sélection : Recommandations à respecter

1. **20%** de la capacité d'accueil doit être réservée aux étudiants appartenant aux institutions autres que l'ESSEC de Tunis ;
2. Réserver un quota entre **10 et 15%** aux diplômés en licences appliquées dans les masters de recherche ;
3. Réserver un quota de **10%** aux candidats « professionnels » qui justifient d'une expérience professionnelle d'au moins 3 années et dont le profil est compatible avec les formations dispensées par l'Ecole. Les dossiers qui ont été déposés au bureau d'ordre de l'ESSECT sont disponibles chez le responsable du service des masters ;
4. Présélectionner uniquement les étudiants ayant un diplôme de licence conforme au tableau qui fixe les possibilités d'accès à chaque master (voir annexe 1) ;
5. Respecter le nombre de places prévu pour chaque master (voir la section 3 de ce document). On peut prévoir une liste d'attente ;
6. Eviter de sélectionner les étudiants ayant deux années de redoublement (et plus) en licence ;
7. L'étape de présélection préliminaire doit se baser uniquement sur le score des étudiants¹ ;
8. Afficher le score des étudiants sélectionnés lors de la proclamation des résultats ;
9. Rédiger des PV ayant pour objet de décrire chaque étape de la procédure de sélection. Ces PV doivent être signés par les membres de la commission de sélection et doivent être déposés auprès du service de master ;
10. **Afin d'harmoniser la procédure de proclamation des résultats**, il faut :
 - a. construire deux tableaux de résultats : un premier tableau pour les étudiants de l'ESSECT et un second pour ceux des autres institutions ;
 - b. utiliser le format suivant de tableau d'affichage :

Tableau 1 : Modèle de présentation des listes des étudiants autorisés à s'inscrire en première année master

Liste des Candidats sélectionnés							
N°	C.I.N.	Nom	Prénom	Établissement	Diplôme obtenu	Spécialité	Score
1				ESSEC Tunis	Licence fondamentale	MFB	
2				ESSEC Tunis	Maîtrise	Finance	
3				ESSEC Tunis	Licence appliquée	TCI	

¹ Pour l'année universitaire 2020-2021, il est recommandé de sélectionner les étudiants uniquement sur la base du score obtenu conformément à la Section 2 de ce guide (voir PV de la réunion de la Commission des masters tenue le 20 Mai 2020.

Liste d'attente							
N°	C.I.N.	Nom	Prénom	Établissement	Diplôme obtenu	Spécialité	Score
1				ESSEC Tunis	Licence fondamentale	MFB	
2				ESSEC Tunis	Maîtrise	Finance	
3				ESSEC Tunis	Licence appliquée	TCI	

11. Organiser une réunion de coordination entre les différents responsables pédagogiques et ce, pendant la période qui suit celle de la sélection des étudiants qui seront autorisés à s'inscrire en première année. L'objectif est de publier, *au nom de l'ESSECT*, les listes des étudiants retenus dans les différents masters tout en évitant qu'un nom apparaisse plus qu'une fois dans lesdites listes.

Section 2 : Calcul du score de sélection

Le public cible des masters professionnels et de recherche est constitué par les étudiants titulaires d'une licence fondamentale ou appliquée. Le parcours de formation de chaque étudiant est pris en considération pendant l'étape de la sélection (*un croisement entre le parcours de formation en licence et le public cible des masters est fourni au niveau de l'annexe I*).

Ensuite, la sélection des dossiers se fait à partir du calcul d'un score. Ce score intègre :

- **la moyenne des moyennes générales** obtenues au cours des deux premières années de licence,
- un **bonus** qui tient compte de la session de réussite (principale ou de contrôle) et des mentions obtenues,
- un **bonus** qui tient compte de la moyenne de trois matières fondamentales (*la liste des matières fondamentales est fournie au niveau de l'annexe 2*) dans le cursus de l'étudiant,
- un bonus qui récompense les étudiants qui participent dans les activités des clubs et des associations, et enfin
- un **malus** qui tient compte du nombre de redoublements pendant les années de licence.

$$\text{Score} = (\text{mm} + \text{b}_{\text{sp}} + \text{b}_{\text{Ment}} + \text{b}_{\text{Mfond}} + \text{b}_{\text{club}} - \text{r})$$

Avec:

- **mm** = $1/2 [\Sigma \text{moyennes des deux premières années de licence}] : \text{Note} / 20 ;$
- **b_{sp}**: Bonus relié à la réussite à la session principale, avec :

$$\text{b}_{\text{sp}} = \begin{cases} 0,5 \text{ point si une seule session principale} \\ 1 \text{ point, si deux sessions principales} \\ 1,5 \text{ point, si trois sessions principales} \end{cases}$$

- **b_{Ment}**: bonus relié à la réussite avec mention. Pour chacune des 3 années de licence :
 - 1 point si la moyenne générale est comprise entre 12 et 13,99 (mention **Assez-Bien**);
 - 2 points si la moyenne générale est comprise entre 14 et 15,99 (mention **Bien**);

- 3 points si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16,00(mention **Très-Bien**).
- **b_{Mfond}** : bonus relié à la moyenne de trois matières fondamentales dans le cursus de l'étudiant. Ces 3 matières seront fixées par le responsable du master, en coordination avec son équipe pédagogique. Il ne faut en aucun cas opter pour des matières optionnelles (voir annexe 2).

$Mfond = 1/3 [\Sigma \text{ des notes des trois matières fondamentales}]$. Dans le cas où l'étudiant n'a pas étudié l'une de ces trois matières, la note correspondante sera nulle car il s'agit d'un pré-requis indispensable à la formation. Ce bonus est mesuré en se référant aux termes suivants :

$$b_{Mfond} = \begin{cases} 0 \text{ point, si } Mfond < 10 \\ 0,5 \text{ point, si } 10 \leq Mfond < 12 \\ 1 \text{ point, si } 12 \leq Mfond < 14 \\ 2 \text{ points, si } 14 \leq Mfond \end{cases}$$

- **b_{club}** : un bonus de 0,25 point accordé aux étudiants qui sont membres actifs dans un club ou d'une association estudiantine (ESSECT ou autres). Ce bonus est aussi accordé aux joueurs d'une équipe nationale sportive (obligatoirement il faut fournir un document justificatif ou une attestation officielle).
- **r : malus** qui tient compte du nombre d'années de redoublement (2 points si l'étudiant a redoublé une seule année ; 8 points si l'étudiant a redoublé deux années. Les étudiants qui ont redoublé plus de deux fois (3 redoublement et plus) ne pourront pas avoir accès à la présélection des masters).

Section 3 : Capacités d'accueil des masters

La capacité d'accueil des masters professionnels et de recherche pour l'année universitaire 2020-2021 se présente comme suit :

Tableau 2 : Capacité d'accueil des masters de recherche (M1)

Intitulé du Master	Nombre d'étudiants
Economie du Développement Régional (EDR)	20
Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)	20
Management et Stratégies des Organisations (MSO)	20
Décisions Marketing et innovation (DMI)	20
Total	80

Tableau 3 : Capacité d'accueil des masters professionnels (M1)

Intitulé du Master	Nombre d'étudiants
Gestion des ressources humaines : Dialogue Social et Négociation	25
Ingénierie et Analyse Economique	30
Finance (parcours GAR et PMF en M2)	40
Comptabilité – Contrôle - Audit	25
Digital Management	25
Digital Marketing	25
Commerce International et Entrepreneuriat	25
Economie Numérique et Entrepreneuriat	30
Management et Marketing du Luxe	25
Management de l'innovation (avec ENIT et IHEC)²	10
Gestion des Organisations à but non lucratif	25
Total	285

² La capacité d'accueil de ce master est de 30 étudiants qui ont fait des études initiales à l'ENIT, l'ESSECT et l'IHEC. 10 étudiants de l'ESSECT seront sélectionnés pour poursuivre leurs études de 3^{ème} cycle dans le cadre de ce master.

Annexe 1 : Licences éligibles pour accéder aux Masters de recherche et professionnels

Masters Licences	Masters de recherche				Masters professionnels										
	ED.R.	M.F.I	M.S.O	DMI	CI&E	E.N.E.	InAE	GRH- DSN	C.C.A.	Finance	Digital Management	Digital Marketing	MML	GOBNL	MI
3 LFE MFB	X	X	---	---	X	X	X	---	---	---	---	---	X	X	X
3 LFE EMI	X	X	X	---	---	X	X	---	---	---	---	---	X	X	X
3 LAE (TCI, ABF)	X	X	---	---	X	X	X	---	---	---	X ³	---	X	X	X
3 L.A.I.G.	---	---	---	---	---	---	X	---	---	---	X	X	X	X	X
3 L.F.Fiance.	X	X	X	---	---	X	X	---	---	X	---	---	X	X	X
3 L.A.I.Finance	---	---	---	---	---	X	X	---	---	X	---	---	X	X	X
3 L.F. Mkg	---	---	X	X	---	X	X	X	---	---	X	X	X	X	X
3 L. F. Management	X	---	X	X	---	X	X	X	---	---	X	---	X	X	X
3 L. en GRH (ou équivalent)	---	---	---	---	---	---	---	X	---	---	---	---	---	---	---
3 L.F. Comptabilité	---	---	---	---	---	X	X	---	X	---	---	---	X	X	X
3 L.A. Comptabilité	---	---	---	---	---	X	---	---	X	---	---	---	X	X	X
3 L.A. GEE	---	---	X	X	X	X	X	X	---	---	---	---	X	X	X
3 L.A. Web Mkg	---	---	---	X	X	X	X	X	---	---	---	X	X	X	X

³ Uniquement la licence appliquée LAE TCI est éligible pour ce master.

Annexe 2 : Liste des matières fondamentales suivies en Licence

	Mastères	Matière 1	Matière 2	Matière 3
Recherche	Economie du Développement Régional (EDR)	Microéconomie (L1)	Macroéconomie (L1)	Anglais IV (L2, S2)
	Macroéconomie et Finance Internationale (MFI)	Microéconomie (L1)	Macroéconomie (L1)	Anglais IV (L2, S2)
	Management et Stratégies des Organisations (MSO)	Principes de gestion (L1)	Principes de gestion II (L1)	Théorie des organisations (L3)
	Décisions Marketing et Innovation (DMI)	Principes de gestion (L1)	Marketing (L1 ou L2) ou communication Marketing (L2)	Anglais IV (L2, S2)
Professionnels	Commerce International et Entrepreneuriat (CA&E)	Microéconomie (L1)	Macroéconomie (L1)	Anglais IV (L2, S2)
	Economie Numérique et Entrepreneuriat (ENE)	Microéconomie I (L1) ou Microéconomie II (L2) ou Entrepreneuriat (L2)	C2i 2 (L1) ou Aptitude en TIC 2(L1)	Anglais IV (L2, S2)
	Ingénierie et Analyse Économique (InAE)	Statistiques descriptives (L1, S2)	Statistique II (L2, S1)	Microéconomie 1 (L1)
	Gestion des ressources humaines : Dialogue Social et Négociation (GRH-DSN)	Principes de gestion II (L1)	Développement personnel 1 (L2) ou Gestion des Ressources Humaines (L2)	Droit des affaires (L2)
	Finance (ancien GAR)	Comptabilité financière II (L1)	Finance (L2)	Gestion des produits dérivés (L3)
	Management et Marketing du Luxe (MML)	Management (L2)	Marketing (L2)	Management de projet (L3) ou Communication marketing (L3)
	Digital Management (DMGT)	Principes de Gestion 2 (L1) ou Management (L2)	C2i (L2)	Anglais IV (L2, S2)
	Digital Marketing (DMKT)	Marketing (L1 ou L2) ou Communication Marketing (L2)	Aptitudes en TIC 3 (L3) ou Développement des sites Web (L3) ou Programmation Web (L2)	Anglais IV (L2, S2)
	Comptabilité Contrôle et Audit (CCA)	Comptabilité financière II (L1)	Comptabilité intermédiaire (L2 ou L3)	Comptabilité internationale (L3, S1)
	Management de l'innovation (MI)	Anglais III (L2, S1)	Anglais IV (L2, S2)	Anglais V (L3, S1)
Gestion des Organisations à but non lucratif	La moyenne des matières fondamentales n'entre pas dans le calcul du score pour ce master			